

TABLE DES MATIERES,

	<i>Page.</i>
Acte qui continue, pour un tems limité, un Acte passé dans la quarante-deuxième année du règne de Sa Majesté, intitulé, “ <i>Acte qui pourvoit plus efficacement au règlement de la Police dans les Cités de Québec et de Montréal, et dans la Ville des Trois-Rivières, et aussi qui étend les réglemens de Police aux autres Villes et Villages en certains cas, et qui rappelle les Actes ou Ordonnances y mentionnés.</i> ”	191
Acte qui continue encore, pour un tems limité, un Acte passé dans la quarante-deuxième année du règne de Sa Majesté, intitulé, “ <i>Acte qui autorise les Juges de Paix à faire, pour un tems limité, des Règles et Réglemens pour la conduite des Apprentis et autres.</i> ”	193
Acte pour régler les Maisons de Poste Provinciales, et qui rappelle certains actes et ordonnances y mentionnés.	195
Acte qui amende un Acte passé dans la trente-quatrième année du Règne de Sa Majesté, intitulé, “ <i>Acte qui divise la Province du Bas Canada, qui amende la Judicature d'icelle, et qui rappelle certaines loix y mentionnées;</i> ” en autant qu'il regarde les Termes Supérieurs de la Cour du Banc du Roi pour le District des Trois Rivières,	209
Acte pour ériger une nouvelle Halle de Marché dans la Cité de Montréal, et pour enlever partie des étaux dans l'ancien Marché, et faire des réglemens à cet égard, et pour autoriser l'emprunt d'une certaine somme d'argent pour ces objets.	211
Acte pour continuer et achever la bâtisse de la Halle de Marché de la Haute Ville de Québec, et qui pourvoit aux moyens d'en défrayer les dépenses.	223
Acte pour empêcher la défection des Matelots et autres personnes dans le service de Mer ; pour punir les personnes qui encouragent tels Matelots et autres à déserter, ou qui les logent ou cachent , et pour rappeler certains Actes y mentionnés.	239
Acte qui amende un Acte passé dans la quarante-cinquième année du règne de sa présente Majesté, intitulé, “ <i>Acte pour mieux régler les Pilotes et vaisseaux dans le port de Québec, et dans les Havres de Québec et de Montréal, et pour l'amélioration de la navigation du Fleuve Saint Laurent ; et pour établir un fonds pour les Pilotes infirmes, leurs veuves et enfans.</i> ”	257
Acte qui continue encore, pour un tems limité, et amende un Acte passé dans la quarante-troisième année du Règne de Sa Majesté, intitulé, “ <i>Acte qui établit des Réglemens concernant les Etrangers et certains Sujets de Sa Majesté, qui, ayant résidé en France, viennent dans cette Province, ou y résident.</i> ”	261
Acte pour mieux régler les Pêches dans le District inférieur de Gaspé, et pour rappeler un Acte ou Ordonnance y mentionné.	265
Acte pour faciliter le recouvrement des petites dettes dans certaines parties de cette Province.	287
Acte qui pourvoit plus amplement à la nomination et appointment d'Inspecteurs et Connétables pour les Villes, Bourgs et Villages dans cette Province.	293
Acte qui accorde à <i>Jean Baptiste Bedard</i> les droit et privilege exclusifs d'ériger des Ponts dans cette Province, suivant les modèles y mentionnés.	297
	Acte